

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST



MAIRIE DE GUIPAVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2023

DELIBERATION 2023-06-39

OBJET : RESTRUCTURATION DE L'ALIZE – APPROBATION DU PROGRAMME TECHNIQUE DETAILLE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit juin, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice JACOB, Maire.

Date de convocation : 22 juin 2023

Date d'affichage : 22 juin 2023

En exercice : 33  
Présents : 30  
Votants : 33

**Etaient présents** : Fabrice JACOB, Christian PETITFRERE, Anne DELAROCHE, Jacques GOSSELIN, Monique BRONEC, Joël TRANVOUEZ, Ingrid MORVAN, Philippe JAFFRES, Céline SENECHAL, Nicolas CANN, Pierre GRANDJEAN, Danièle LE CALVEZ, Catherine ANDRIEUX, Yannick CADIOU, Morgane LOAEC, Marie-Françoise VOXEUR, Claude SEGALLEN, Gisèle LE DALL, Patrice SIDOINE, Eliane PICART, Aurélie MESLET, Marie FOURN, Daniel LE ROUX, Claire LE ROY, Catherine GUYADER, Alain LAMOUR, Isabelle BALEM, Régine SAINT-JAL, Jean-Yves CAM, Emmanuel MORUCCI conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Procurations :**

Simon DE MEYER à Anne DELAROCHE  
Jean-Yvon BOUCHEVARO à Gisèle LE DALL  
Pierre BODART à Claire LE ROY

**Monsieur Alain LAMOUR a été nommé secrétaire de séance.**

## **RESTRUCTURATION DE L'ALIZE – APPROBATION DU PROGRAMME TECHNIQUE DETAILLE**

L'Alizé a fêté ses 20 ans en 2021. Lors de sa conception, la réflexion s'est portée sur le côté polyvalent de la structure en termes d'accueil de spectacles et d'accueil des activités associatives de la commune. Il s'agit aujourd'hui de l'adapter à l'évolution de la programmation culturelle en matière d'accueil d'artistes sans négliger son caractère polyvalent.

Afin d'établir le programme, une mission a été confiée au groupement composé de la SAFI – Société d'aménagement du Finistère et le cabinet d'architecture et de scénographie INCOGNITO. En raison de la dissolution de la SAFI, la mission a été reprise et terminée par le cabinet EILAD.

Le projet consiste à retravailler trois pôles de l'équipement actuel :

- Le pôle espace accueil artistes ;
- Le pôle administratif ;
- Le pôle musique et arts plastiques.

Le calendrier prévisionnel de l'opération :

- Juillet 2023 : Choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre ;
- Juillet 2024 : Début des travaux ;
- Mai 2025 : Fin des travaux.

A ce jour, au stade du programme, l'opération est estimée à :

- 1 291 667 € HT comprenant les études, les honoraires de maîtrise d'œuvre ainsi que les travaux.

Dès lors, le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, est invité à :

- APPROUVER le programme de l'opération ;
- SOLLICITER les aides financières auprès de l'Etat (DETR, DSIL), de la Région Bretagne et du Département du Finistère ;
- AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

P.J. : Programme

### **Avis des commissions :**

Urbanisme, Vie Economique, Déplacement, Agriculture, Travaux, Environnement, Associations Patriotiques, Patrimoine : Favorable

Sport, vie associative, culture, animation : Favorable

Finances, administration générale, personnel, communication, démocratie, citoyenneté, relations internationales : Favorable

### **Décision du Conseil municipal : Adoptée à la majorité**

30 voix pour – 3 voix contre (Mesdames Isabelle BALEM, Régine SAINT-JAL et Monsieur Jean-Yves CAM)

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
A GUIPAVAS, LE 30 JUIN 2023

Le Maire,  
Fabrice JACOB



Le secrétaire de séance,  
Alain LAMOUR

